

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'EXPLOITATION
DE L'OFFICE DE TOURISME TERRES DE LOIRE ET CANAUX**

Le jeudi 25 juin 2026 à **17 h 30**, le Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme Terres de Loire et Canaux, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à son siège, 42 rue des Prés Gris, 45 250 Briare, sous la présidence de Vincent GITTON, président de la communauté de communes Berry Loire Puisaye, de l'ouverture de la séance jusqu'à l'élection du président du conseil d'exploitation.

Date de la convocation : **le 17 juin 2026**

Etaient présents :

Nathalie DONY, Patrick DESBOIS, Vincent GITTON, Sylvie GUILLAUME, Alain PINON, Véronique POULAIN, Yan SIMON, Membres du conseil d'exploitation élus par le conseil communautaire

Catherine BERTHET-GOICHOT, Bruno BORDEAU, Pascale CHOLOUX, Damien FOUCARD, Béatrice HOCHART, Joël JOUBERT, Emmanuel LOISLARD, Xavier POUPAT, Membres du conseil d'exploitation désignés parmi des acteurs ou prestataires touristiques

Absents excusés :

Gilles CUISY, Catherine GITTON, Blandine LECHAUVE, Patrick MANZANO, Membres du conseil d'exploitation élus par le conseil communautaire

Nancy BOIRE, Jean-Claude LECUGY, Membres du conseil d'exploitation désignés parmi des acteurs ou prestataires touristiques

A été désignée secrétaire de séance : Vincent GITTON

Secrétaire adjointe : Peggy BRAS, directrice de l'office de tourisme

Délibération 2026-001

ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'EXPLOITATION

Bruno BORDEAU, doyen d'âge, préside l'assemblée pour l'élection du Président du conseil d'exploitation.

Il demande s'il y a des candidats à la présidence du Conseil d'exploitation.

Se déclare candidat : Alain PINON.

Après avoir procédé à un vote à main levée, Alain PINON recueille l'ensemble des suffrages exprimés et est élu Président du conseil d'exploitation de l'office de tourisme. Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

Pour extrait certifié conforme,
A Briare, le 30 juillet 2026
Le Président,



Alain PINON



Le secrétaire de séance,

Vincent GITTON

Date de transmission au contrôle de légalité : **31 JUL. 2026**

Date de mise en ligne :

31 JUL. 2026